



Spécialiste en contrôle : échelle et escabeau



Durée

7.00 Heures

1 Jour



Pré Requis

Aucun



Public Concerné

Toute personne devant prendre en charge le contrôle réglementaire périodique des échelles et escabeaux.

Référence

STD-SPCEE11

Objectifs :

A l'issue de cette formation, le stagiaire doit savoir faire un contrôle d'échelles et d'escabeaux dans le respect du cadre législatif en vigueur.

Contenu

- Présentation théorique :
 - Sensibilisation à la sécurité
 - * L'accident du travail
 - * Importance et coûts des accidents du travail
 - * Les responsabilités
 - * Prévention des accidents du travail
 - Organisation de la prévention en France
 - * Le ministère du travail
 - * La CNAM
 - * L'OPPBT
 - * Les organismes de contrôle et de prévention
 - Textes relatifs aux échelles et escabeaux
 - * Réglementation
 - * Code du travail
 - * Arrêté
 - * Normes européennes
 - Notions élémentaires de résistance des matériaux
 - * Traction
 - * Compression
 - * Cisaillement
 - * Flexion plane
 - * Flambement
 - Démarches préalables aux travaux en hauteur
 - * Analyse du risque
 - * Etude des installations
 - * Choix des équipements
 - Contrôle des équipements : échelle et escabeau
 - * Méthodologie pour la vérification
 - * Points à surveiller tout spécialement
 - * Rapport
- Applications pratiques
 - Exercices d'application

• Evaluation des acquis

A l'issue de cette formation, un contrôle des connaissances théoriques et pratiques sera effectué.

Qualification Intervenant (e)(s)

Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné



Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Moyens pédagogiques

Supports numériques, exercices d'application



Modalités d'évaluation

Evaluation par le formateur concernant
l'atteinte des différents objectifs visés